



## Programme de rééquilibrage de la Loire - Concertation 2018

Le CLD a fait part de ses observations issues de sa réflexion collective au cours de la concertation et dans les documents préalables transmis au GIP LE et à VNF. Nous rappelons au passage que le comité fédère 380 ligériens, 27 communes riveraines et 37 associations motivées par notre démarche. Voici donc regroupées pour plus de lisibilité ces observations, avis et propositions.

### Les sites d'interventions – observation

#### Montjean – Ingrandes-Le Fresne sur Loire :

- préservation des évolutions et actions complémentaires sur les « épis à radiers du Fresnes » et le bras de « Cul-de-bœuf »
- conservation du site touristique de la piscine de grève et de sa prise d'eau
- attention et surveillance sur les érosions localisées en rive Nord à l'amont d'Ingrandes ainsi que sur la levée dans le bras de Cul-de-Bœuf
- prendre plus en considération la connexion avec la frayère à brochets de la boire de Champtocé
- étudier la pertinence de l'épi réalisé en 1991 entre la culée et la première pile nord.
  - \* En période d'étiage, cette zone à l'amont de l'empierrement concentre les algues et accentue un courant de travers dans la passe navigable.
- Étudier et expérimenter en alternative aux enrochements les effets de peignes de pieux de bois pour ralentir le courant, favoriser la sédimentation, protéger les rives de l'érosion.
  - \* La levée de Monjean pourrait servir de test à petite échelle dans sa section attaquée par l'érosion...

#### Anetz – Ancenis – Oudon :

- Equilibre dans la répartition des débits entre le bras principal, les bras des Brevets et de l'île Neuve-Macrière. Les flux doivent correspondre à la prévision définie avec suivi d'adaptation.
- Décision judicieuse de ne pas créer de chenal pilote dans le bras de l'île Neuve-Macrière si les conditions recrées permettent à la Loire de réaliser ce travail. Cependant, cette « non opération », retardera le rechargement du bras principal prévu avec les sédiments de récupération et des pierres d'épis, et donc le comblement de son incision (la priorité).
- A l'amont du pont d'Ancenis et pour cette vallée de maraîchage traditionnel, une modélisation des crues débordantes de printemps (de l'ordre de 3000 m<sup>3</sup>/s) est nécessaire pour justifier la non aggravation des risques en cette période de culture de primeurs.
- Avec la suppression ou l'abaissement des gués, des alternatives pour les accès aux îles sont à étudier. Actuellement des bacs privés existent et ne faudrait-il pas envisager leur mutualisation par les exploitants ?
- Reconstitution nécessaire et progressive de l'ancien seuil de l'Île Perdue à l'aval d'Oudon au droit des Folies Siffait, pour obtenir un relèvement plus important de la ligne d'eau d'étiage prévu à moyen terme par ce programme et donc très insuffisant pour les lieux. En mesure d'accompagnement des actions de remobilisation du sable de la section Anetz-Oudon, il est demandé d'étudier un premier rechargement du fond de ce passage naturel resserré pour remonter la ligne d'eau, favoriser la sédimentation et la reconquête de la rive gauche entièrement végétalisée (enjeu important pour la reconnexion des boires Chapoin et d'Anjou). Le financement pourrait être assuré par le moindre coût du scénario C !

## S<sup>te</sup> Luce – Bellevue – Basse Goulaine – S<sup>t</sup> Julien de Concelles :

- Choix du scénario C pour le réaménagement de Bellevue, car meilleure intégration au site et à l'hydrologie du fleuve...
- Demande pour l'étude d'un amortissement du seuil à l'aval du pont au niveau des Roches de Bellevue pour ralentir le courant, diminuer l'effet de marche et améliorer les connexions des annexes (bras de l'Île Héron et Boireau à la sortie du Marais de Goulaine. Donc un scénario C+ avec un financement assuré par le coût réduit de ce scénario par rapport au B.
- vigilance pour les érosions locales et la préservation des ouvrages et habitations
- entretiens/réaménagement des évacuateurs de crues pour limiter les risques d'inondation
- avertissements à communiquer aux responsables des tenues maraîchères installées depuis plus de vingt ans dans le lit mineur après détournement du seuil et affaissement de la ligne d'eau.

## Réflexions diverses :

- Les convictions n'étant pas des certitudes, nous tenons à réagir aux affirmations de « fausses informations » comme :
  - *il y a trop de sable et il faudrait en extraire*
  - *il faut laisser la Loire faire car il y a eu assez de c... de faites*
  - *relever le fond de 85 cm, c'est relever le niveau des crues d'autant*
  - *trop d'argent pour des objectifs sans intérêt*
  - *négaration sur le bien-fondé du programme « ça servira à rien ! »*
  - *traumatismes par de gros travaux sur un fleuve « sauvage » (on a vu ce que ça donnait avec le canal maritime de la Basse Loire) !*
  - ...
- *Le paragraphe qui suit ne concerne pas directement l'objet du programme de rééquilibrage ...*
- Il nous semble souhaitable de recevoir une communication plus pertinente sur la qualité de l'eau et les incidents ou pollutions de Loire :
  - végétation dérivantes, lentilles d'eau
  - les risques avec les cyanobactéries
  - la température de l'eau et les phénomènes d'anoxie
  - les dysfonctionnements de certaines stations d'épuration
  - dépassement des seuils sanitaires fixés
  -
- envisager d'établir des communiqués de presse réguliers et même une rubrique spécifique dans la presse

## Les territoires et actions oubliés à resituer dans un plan global :

- les Grands Bras de S<sup>te</sup> Gemmes, de S<sup>t</sup> Georges-Chalonnnes et celui de la Guesse pour leur renaturation
- le bras de l'île Moquart fermé par des chevrettes amont et aval doit être reconnecté pour redonner de l'eau et de la vie à ce bras qui était un site remarquable pour la nidification des sternes (en concertation avec les riverains concernés). Nous rappelons que le Grand Bras de La Meilleraie est un bon exemple de remodelage pour la reconnexion de bras avec une chevette amont incurvée régulatrice et facilement adaptable.
- la reconstitution de seuils historiques structurants comme ceux des Folies Siffait-Île Perdue, Ancenis, Anetz, S<sup>t</sup> Florent ... pour recréer les anciens paliers et permettre à la Loire de mieux fixer ses sédiments dans l'incision...
  - \* étudier les effets de rechargements ponctuels sur ces sites de façon progressive...
- Importance du contrôle de la végétation arbustive et invasive dans la partie sableuse des bras. A la

fois pour recréer de la biodiversité et limiter les entraves à la circulation des eaux de crues..

- Prendre en compte l'ensemble du cours amont-aval pour assurer une bonne cohérence du rééquilibrage de la section des Ponts-de-Cé à Nantes, comme l'a préconisé l'Autorité environnementale, en incluant les actions et projets de tout l'espace géographique, estuaire compris.

## Interrogations et risques

- ✓ Il semble nécessaire de lever les incertitudes sur les engagements définitifs des financeurs pour que le plan 2014 > 2020 soit réalisé et celui 2021 > 2027 programmé.
- ✓ Prendre en compte les effets des levées d'accès aux ponts pour l'évacuation des grandes crues, en évaluant l'état, le dimensionnement ou l'absence d'évacuateur de crues.
  - \* Par exemple, la levée Ancenis Liré (1800 m) semble sous-dimensionnée avec un seul passage prévu en son milieu (ouvert par la crue de 1910 !).
- ✓ Importance du suivi après la fin des premiers travaux et de prévoir des possibilités d'ajustements notifiées dans le programme.
- ✓ Perfectionnement des modèles numériques élaborés et ajustements postérieurs des paramètres en fonction résultats observés. Ces modèles seront alors réutilisables avec plus de fiabilité.
- ✓ Pour une meilleure prévention, les risques de grande crue doivent être envisagés à maxima en prenant en compte la possibilité de conjonction de tous les facteurs aggravants.
- ✓ Pour l'amortissement de l'onde des fortes crues dans ses champs d'inondation naturels, ne faut-il pas envisager la suppression des portes « étanches » sous la levée de la voie ferrée ? Initialement les passages ne devaient pas être équipés de portes (pour l'équilibre des pressions hydrauliques), mais elles ont été réclamées par les riverains concernés pour rendre la vallée endiguée « insubmersible » au détriment du niveau de crue et des autres riverains, surtout que se pose actuellement le problème de leur entretien.

## Autour du programme, avis, arguments à valoriser et appréciations sur la démarche

- Il est nécessaire de redonner à la Loire des vitesses de courant permettant la fixation de la sédimentation, on doit donc conjuguer les différents moyens intégrés pour y parvenir (ouverture de l'écoulement, seuils)
- La typicité de notre fleuve de plaine à fond mobile s'écoulant sur son sable explique sa propre incision lorsque le déséquilibre sédimentaire a été enclenché.
- La qualité de l'eau et son évolution liée au programme de rééquilibrage apparaît une argumentation nécessaire et fondamentale.
- La ressource piscicole, pour sa reproduction, demande une connexion durable avec ses zones de frayères comme les bras, les boires et surtout les marais adjacents. Ces conditions sont incontournables pour le brochet indicateur principal d'un milieu aquatique comme la Loire.
- Il semble nécessaire d'approfondir les effets du programme sur le volume du bouchon vaseux et le front de salinité.
- Ajustement des modèles numériques après collecte des premiers résultats de la mise en œuvre. Ces études théoriques ne seraient-elles pas réutilisables avec plus d'exactitude.
- Grande qualité dans la présentation du programme et démarche très complète de communication. Il nous semble que, sur la Loire, jamais un projet n'ait été aussi élaboré.
- Prévoir un lieu de stockage adapté en bordure du fleuve pour le surplus de pierres récupérées par le remodelage des épis dans le but de les réutiliser ultérieurement pour des opérations de rééquilibrage (rechargement de fond, rampes sous-fluviales, duits)...
  - \* Le stockage des pierres pourrait se faire sur les aires d'anciennes dragues ou carrières de sable en bordure du fleuve.

## Observation spécifique

Il nous semble que la commune riveraine de S<sup>t</sup> Laurent du Mottay ait été oubliée dans la liste de la page 59 du document de la concertation « Programme de rééquilibrage ... »